

# RÈGLEMENT DES 12 KM DE VAUX-SUR-MER

## ■ ■ ■ PARCOURS : 12 Km

Le parcours (3 boucles de 4 km) est balisé tous les kilomètres et contrôlé par un service de sécurité. Les organisateurs ont pris toutes les dispositions pour assurer les meilleures conditions de course. Aucun véhicule suiveur n'est autorisé, autre que les véhicules officiels. Il y a 2 postes de ravitaillement sur le circuit.

## ■ ■ ■ PARTICIPATION :

L'épreuve est ouverte à toutes personnes (hommes et femmes) licenciées ou non licenciées (certificat médical). Les catégories d'âge de la course sont celles de la FFA. En raison de la réglementation des courses sur route, seuls seront admis les participants nés avant le 31/10/95 (catégorie cadets-tes). Une épreuve de 4 km et 1,6 km sera réservée aux Minimes et Benjamins-es.

## ■ ■ ■ REMISE DES DOSSARDS :

Près du départ à partir de 18 heures. Ces dossards devront être placés sur la poitrine, se munir de 4 épingles.

## ■ ■ ■ DÉPART :

Vendredi 23 Juillet à 20 heures précises : rue du Parc des Sports face à la Salle Polyvalente de Vaux-sur-Mer.

## ■ ■ ■ ARRIVÉE :

Rue du Parc des Sports. Fermeture des Contrôles d'arrivée à 21 h 45.

## ■ ■ ■ CHRONOMÉTRAGE : Sur la ligne d'arrivée uniquement.

## ■ ■ ■ CONTRÔLE ANTI-DOPAGE :

Les organisateurs ont prévu un dispositif permettant un contrôle anti-dopage inopiné.

## ■ ■ ■ INSCRIPTIONS :

Au Syndicat d'Initiative de Vaux-sur-Mer (17640), tél. 05 46 38 79 05

## ■ ■ ■ ENGAGEMENT : 7 € jusqu'au 21 juillet - 8 € sur place.

En application de la loi du 23 mars 1999, tout concurrent doit présenter une licence ou sa photocopie (FFA, Pass Running, Santé Loisir, FSCP, FSGT et UFOLEP, Triathlon) ou bien un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (ou bien sa photocopie).

Seules seront prises en compte les inscriptions accompagnées du droit d'engagement (chèque bancaire à l'ordre des "17 Soupapes") et du bulletin nommément complété.

Les engagements de dernière minute ne seront pris que dans la mesure du possible : épreuve limitée à 300 participants.

## ■ ■ ■ REMARQUES :

Chaque concurrent recevra une poche contenant divers lots, boisson et ravitaillement solide.

Les organisateurs sont assurés par SWISS LIFE Assurances.

Les licenciés bénéficient des garanties liées à leurs licences.

Les autres concurrents courent sous leur entière responsabilité.



## Notre territoire est notre force



Venez nous rencontrer  
à Royan

0 820 079 006\*

à Vaux sur Mer

0 820 079 065\*

\* hors taxes

BANQUE POPULAIRE  
CENTRE ATLANTIQUE

[www.centreatlantiquebanquepopulaire.fr](http://www.centreatlantiquebanquepopulaire.fr)

Adapté en septembre 2012

© 2012 Banque Populaire Centre Atlantique